



RAPPORT D'ACTIVITE 2021



RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

« 90% des chefs d'entreprises rencontrés ces dernières semaines font état d'offres d'emploi non pourvues. La plupart ne cherchent plus que des personnes ayant acquis les règles de savoir-vivre en entreprise ou même en collectivité. Certains ont même parfois abandonné leurs recherches préférant monter les prix pour ne pas dire non à leurs clients... »

Tous les jours, dans notre structure, nous recevons des personnes qui cherchent leur chemin et que nous accueillons sans quasi aucune distinction. Si notre travail est de les aider à trouver leur chemin, acquérir les codes indispensables pour leur futur métier est donc tout aussi important.

Les forces politiques du pays se demandent si elles vont se parler ou continuer à s'invectiver. A l'heure où elles se demandent si elles vont commencer à réfléchir à éventuellement travailler ensemble dans l'intérêt de notre pays, l'ESS n'est-elle pas un lieu privilégié où, a minima, nous montrons tous les jours que nous sommes capables de parler à tous ? Qu'ensemble, riches de nos différences, nous progressons goutte d'eau après goutte d'eau, insertion après insertion ?

Le travail en réseau installé ces dernières années entre quatre AI du département s'est encore enrichi en 2021 d'une ETTI et maintenant du projet AMOR. Les récents partages renforcés avec l'AI voisine Ami Services Boucles de Seine démarrent et enrichissent déjà les deux structures.

Comment faire mieux encore ?

Au-delà de l'équilibre économique retrouvé de DEFI Services + en 2021 (et bravo !), il me semble indispensable de poursuivre ce travail d'ouverture vers l'ensemble de nos partenaires et surtout envers les entreprises. Nous avons besoin d'elles et elles ont besoin de nous. Je nous encourage à être plus innovants dans ce domaine en nous appuyant sur le réseau des entreprises chantelouvaises qui n'a de cesse de se développer malgré les difficultés de recrutement.

Chanteloup les Vignes est un territoire souvent trop marqué par l'image « banlieue », il est pour moi une source de richesses grâce à sa diversité. Et si en 2022, nous montrions à nos politiques que « banlieue » et entreprises avaient trouvé, à force de chercher leurs intérêts communs, de nouvelles façons de collaborer dans l'intérêt des personnes cherchant un travail ? »



Jean-François LUTHUN, Président de DEFI Services +

SOMMAIRE

1/ Présentation de DEFI Services +

- Notre histoire p. 4
- Notre mission sociale et notre action p. 4
- Notre public cible p. 5
- Notre territoire d'action p. 5
- Qu'est-ce qu'une Association Intermédiaire ? p. 6
- Notre équipe p. 7

2/ L'année 2021

- Les chiffres clés p. 9
- Focus sur les demandeurs d'emploi p. 9
- Les missions p. 11
- Les opérations subventionnées p. 13
- Les clauses sociales d'insertion p. 15
- Les communes partenaires p. 16
- Les formations p. 19
- L'insertion des demandeurs d'emploi accompagnés p. 20

3/ Evolutions et perspectives

- Événements marquants de 2021 p. 21
- Projets pour 2022 p. 23

4/ Partenaires et soutiens p. 26

5/ Résultats financiers 2021

- Compte de résultats p. 28
- Bilan p. 29

Notre histoire

DEFI Services + est une association intermédiaire, née de la fusion en 2016 des deux associations Tremplin Plus et Decibels (créée en 1992). Ce rapprochement a été effectué pour mutualiser les forces de ces deux entités et avoir plus de moyens pour accompagner efficacement les demandeurs d'emploi.

Notre mission sociale et notre action

Depuis 1992, l'association DEFI Services + accompagne les personnes les plus éloignées de l'emploi pour qu'elles retrouvent le chemin d'une activité professionnelle pérenne. Pour ce faire, notre action se décompose en quatre piliers :

1

Un accueil attentif

Nous pensons qu'il est important que tous trouvent au sein de notre association une écoute attentive de leurs difficultés et de leurs projets.

2

Un accompagnement socio-professionnel personnalisé

Il est dispensé par des Chargés d'Insertion Professionnelle formés et qualifiés et a pour but d'aider les bénéficiaires à construire leur parcours professionnel et les accompagner dans la levée des freins au retour à l'emploi (mobilité, logement, santé...).

3

Des missions de travail rémunérées, en entreprises, collectivités, associations ou chez des particuliers

Ces missions nous permettent d'aider les demandeurs d'emploi à développer leurs compétences et leur attitude professionnelle afin d'étoffer leur expérience et de trouver plus facilement un emploi stable.

4

Des formations adaptées

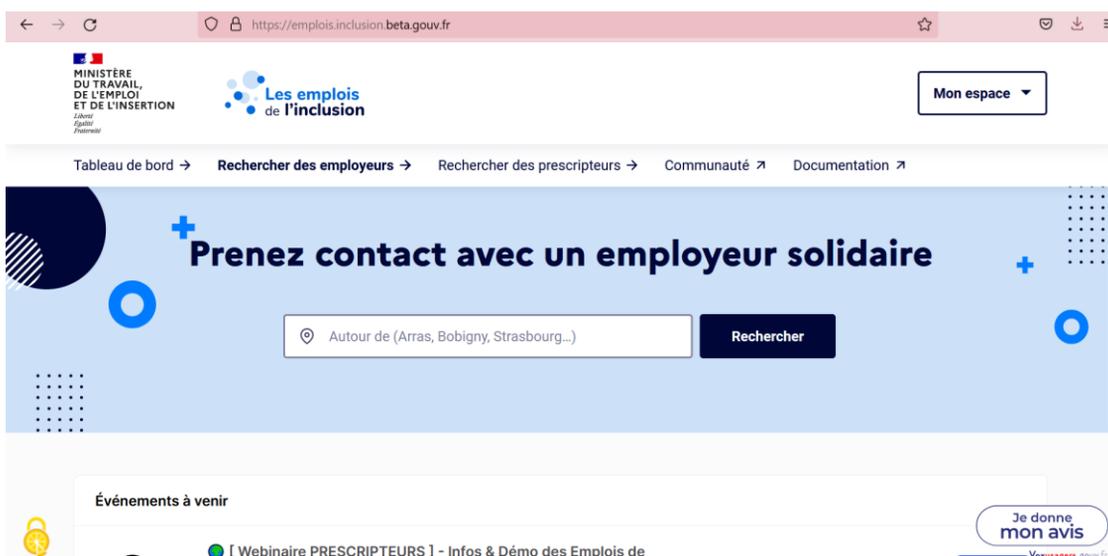
Nous proposons aux personnes que nous accompagnons de nombreuses formations adaptées à leur parcours, en partenariat notamment avec le FLES 78 (HACCP, Gestes et posture,...) ainsi que des formations internes pour l'apprentissage du français (FLE et alphabétisation).

Quelles sont les particularités d'une Association Intermédiaire ?

Le statut d'Association Intermédiaire existe depuis 1987. Les « AI » sont des associations loi 1901 et font partie du secteur des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

Une Association Intermédiaire est conventionnée par l'Etat. A ce titre, les AI sont soumises à une réglementation stricte :

- Les **bénéficiaires** doivent répondre à des critères précis (chômeurs longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, etc.)
- Le **parcours d'insertion** des bénéficiaires est limité à deux ans (cette durée ne peut être renouvelée que dans des cas très particuliers)
- Les AI proposent de la « **Mise A Disposition** » de personnel uniquement. En particulier, l'association ne fournit pas de matériel et l'encadrement en mission du demandeur d'emploi est réalisé par le client
- Depuis 2021, la **plateforme de l'inclusion**, mise en place par l'Etat, est l'outil obligatoire pour gérer le parcours des bénéficiaires



Les demandeurs d'emploi accompagnés par l'Association Intermédiaire bénéficient d'un contrat de travail (CDDU, Contrat à Durée Déterminée d'Usage) et sont donc **salariés** de l'association.

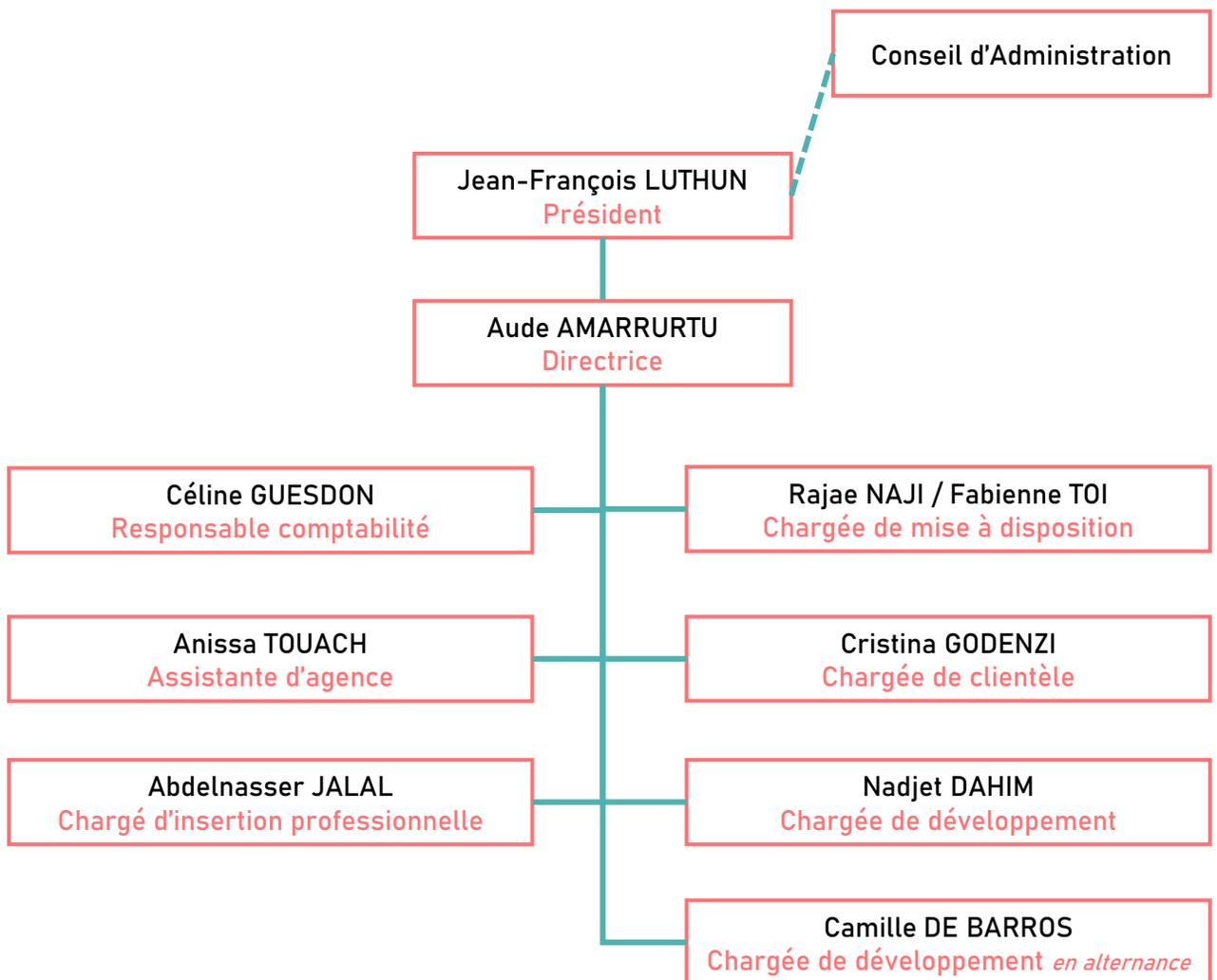
Il existe environ 650 Associations Intermédiaires en France dont cinq dans les Yvelines : AFPI, Ami Services Boucles de Seine, CBL Réagir, Chantiers Yvelines et DEFI Services +. Toutes sont réunies au sein du Comité Départemental des Associations Intermédiaires des Yvelines (CDAI 78) et portent des projets communs.

Notre équipe

Le Conseil d'Administration

- Jean-François LUTHUN, Dirigeant d'entreprises d'insertion et Coach – Président et trésorier de DEFI Services +
- Patrick JINGAND, Chef d'entreprise
- Caroline PORTES, Directrice Générale de Tissons La Solidarité
- Olivier LEFEBVRE, Directeur de la Mission Locale des Mureaux
- Annie SAUVAGET (bénévole non élue)
- Guillemette DUSSART (bénévole non élue)

L'équipe opérationnelle



L'équipe de salariés permanents a connu un renouvellement quasi complet au cours de l'année 2021.

L'équipe est aujourd'hui constituée de huit membres pour qui l'insertion professionnelle est un véritable moteur. Tous sont impliqués dans le suivi socio professionnel des demandeurs d'emploi et contribuent à leur insertion professionnelle.

L'ensemble de l'équipe a été formée en 2021 sur l'outil principal de gestion de l'association, GTA. De plus, un séminaire d'une journée s'est tenu en septembre pour travailler collectivement sur la dynamique d'équipe, les valeurs de l'association et les processus internes. Les valeurs de l'association, présentées ci-dessous, nous animent au quotidien et orientent chacune de nos actions.

Respect

*De chaque personne et de ses choix,
respect des engagements*

Engagement

*De tous ! De l'association, des
Demandeurs d'Emploi, des clients,
et ce dans un cadre d'entraide*

Inclusion

*Toute personne motivée et dans
une démarche d'insertion est la
bienvenue*



Les chiffres clés



249 demandeurs d'emploi accompagnés
Dont **55** bénéficiaires des minimums sociaux
Dont **95** moins de 26 ans



53 formations suivies par nos salariés en insertion
Soit **1 008 h** de formations



52 792 h de missions réalisées
Soit **33** ETP (Equivalent Temps Plein)
Et un chiffre d'affaire de **1 222 978 €**



259 clients



139 personnes réinsérées vers l'emploi ou la formation
Soit **89%** de sorties dynamiques

Focus sur les demandeurs d'emploi

Sexe

Age



33%

67%



38%



48%



14%

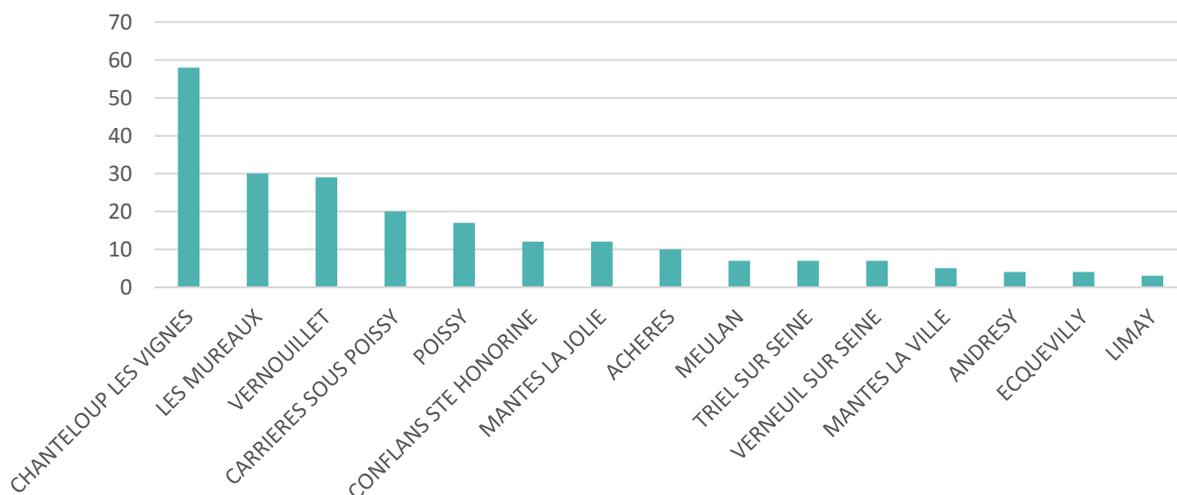
Provenance

Environ un tiers des demandeurs d'emploi qui s'adressent à DEFI Services + viennent spontanément, grâce à la notoriété de l'association ou sur les conseils d'un de leurs proches. Les deux autres tiers nous sont adressés par des prescripteurs : Pôle Emploi, Missions Locales, Bureaux Information Jeunesse, Assistantes Sociales, Centres d'Hébergement, associations partenaires.

Depuis 2020, la mise en place au niveau national de la Plateforme de l'Inclusion (<https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/>) a accentué le nombre de demandeurs d'emploi orientés par les différents partenaires.

Nous ne sommes malheureusement pas en capacité d'accueillir l'ensemble des demandeurs d'emploi qui s'adressent à nous : seules 10% des candidatures donnent lieu à une inscription chez DEFI Services +. Nous travaillons activement pour être en capacité d'accueillir plus de bénéficiaires.

Répartition des demandeurs d'emploi accompagnés en 2021 par lieu de résidence



94% des demandeurs d'emploi habitent dans la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSEO).

60% vivent en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), en particulier Noë Feucherets (Chanteloup les Vignes), le Quartier du Parc (Vernouillet), le quartier des Fleurs et des Oiseaux (Carrières sous Poissy), Cinq Quartiers et Cité Renault - Centre Ville (Les Mureaux). Ils ont travaillé 29 361 heures en 2021, soit 56 % du volume global.

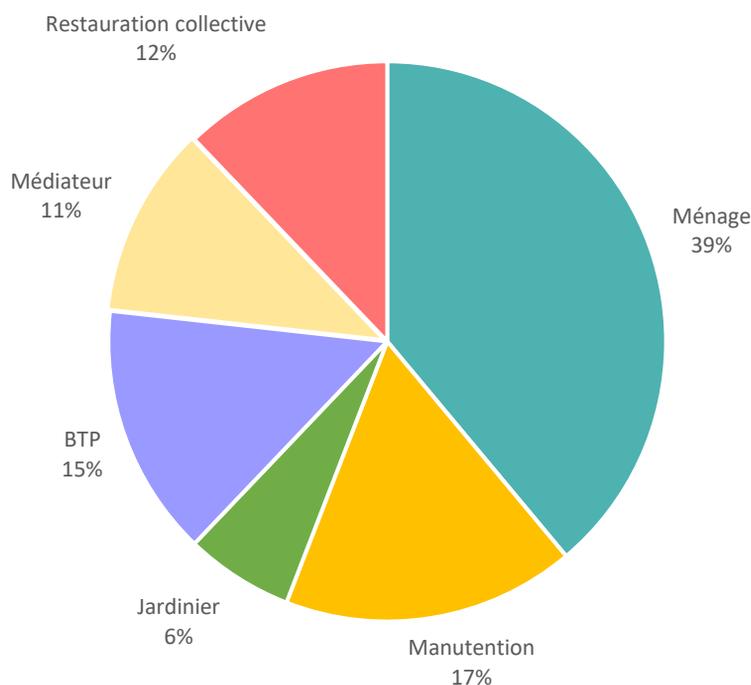
12% des demandeurs d'emploi sont des BPI (Bénéficiaires de la Protection Internationale, principalement des réfugiés), soit deux fois plus qu'en 2020. Ils ont travaillé 8 591 heures, soit 16% du volume global.

Missions de travail réalisées

En 2021, les demandeurs d'emploi ont effectué **52 792 heures** en mission avec DEFI Services +, soit une moyenne de **212 heures** de travail par demandeur d'emploi, l'équivalent de plus d'un mois de travail à temps plein, en augmentation de 22% par rapport à 2020 (173 heures en moyenne étaient effectuées). Le volume global de travail sur l'année représente **33 ETP** (Equivalent Temps Plein).

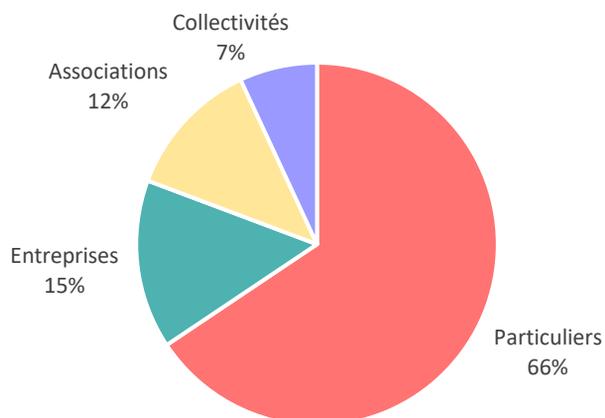
Ces missions de travail sont essentielles pour favoriser le retour à l'emploi. Notre objectif est de fournir suffisamment de missions pour développer les compétences des demandeurs d'emploi dans le cadre de leur projet professionnel et leur assurer un revenu conséquent tout en répondant à un besoin opérationnel d'un client (entreprise, association, collectivité ou particulier).

Nos secteurs d'intervention En % des heures réalisées

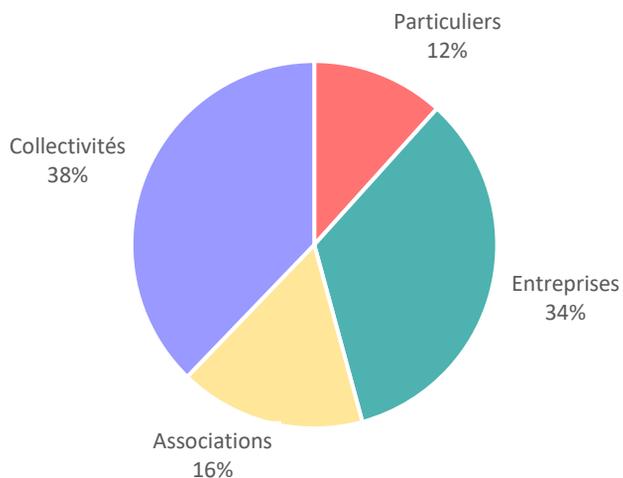


Nos clients

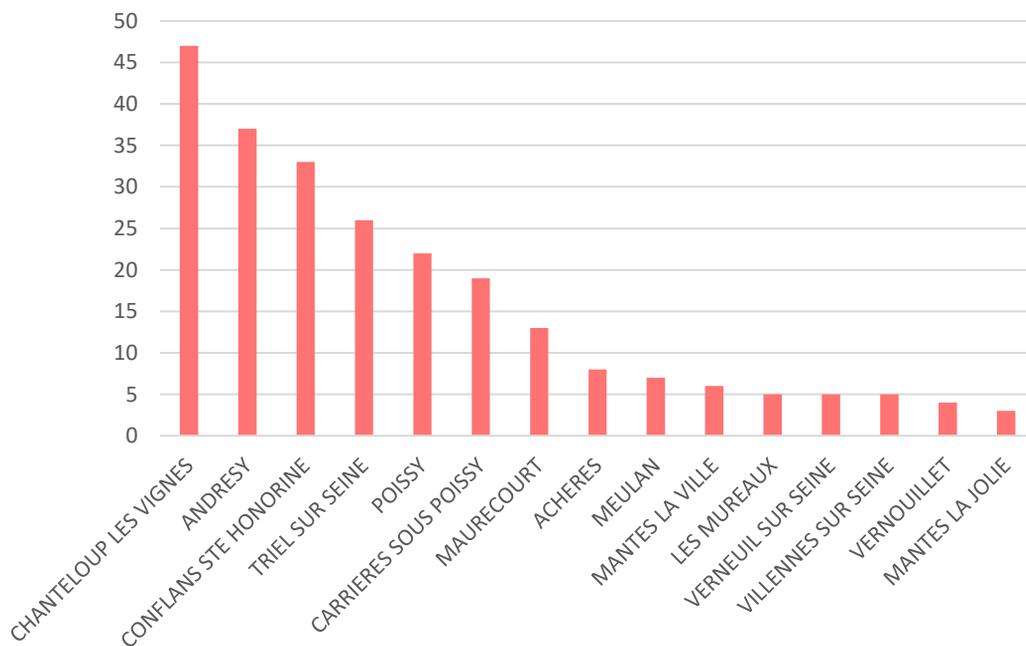
En % du nombre de clients



En % du volume d'heures réalisées



Répartition des clients en 2021 par lieu de résidence / activités



Zoom sur les opérations subventionnées

Premières Expériences

Plusieurs opérations sont réalisées au sein de communes partenaires grâce à des subventions obtenues dans le cadre de la Politique de la Ville (politique à destination des Quartiers Prioritaires de la Ville ou QPV).

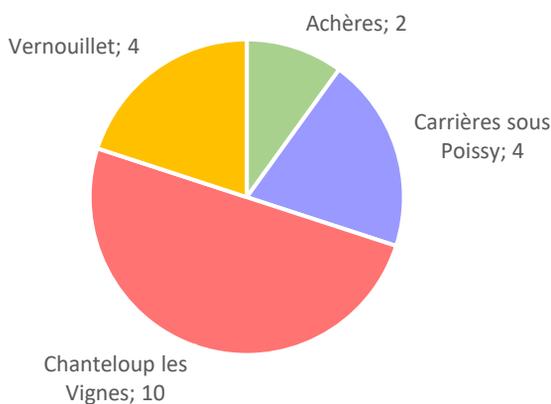
Depuis de nombreuses années, les communes de Chanteloup les Vignes, Carrières sous Poissy et Vernouillet organisent avec DEFI Services + le projet **Premières Expériences** : grâce à des subventions de l'Etat et de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, des jeunes de 16 à 25 résidant dans les trois communes ont accès à un job d'été pendant une à trois semaines dans les services municipaux (animation en centre de loisirs, services administratifs, services techniques...). DEFI Services + est l'employeur des jeunes et prend en main leur suivi socio professionnel s'il y a lieu, en lien avec les services des communes.

En 2021, l'Etat a versé 10 000 € pour cette action et la Communauté Urbaine GPSEO, 5 000 €. Grâce à ces fonds, 18 jeunes de **Chanteloup les Vignes** (10), **Carrières sous Poissy** (4) et **Vernouillet** (4) ont pu réaliser 938 heures de travail au total. Chacune des communes bénéficie d'un même budget en nombre d'heures de travail et détermine sa répartition. Ainsi, les communes de Carrières sous Poissy et Vernouillet privilégient des expériences longues pour un nombre de bénéficiaires restreint, tandis que Chanteloup les Vignes préfère s'adresser à un nombre plus important de jeunes.

Forts de ce succès, nous avons pu effectuer un test similaire dans la commune d'**Achères**. Il n'y a pas de QPV à Achères mais des Quartiers de Veille, c'est pourquoi l'Etat n'est pas en mesure de financer des actions au titre de la Politique de la Ville. Cependant, la Communauté Urbaine GPSEO a soutenu le projet à hauteur de 1 000 €, ce qui a permis à 2 jeunes de bénéficier de 70 heures de travail au total.

En 2021, les Premières Expériences ont donc représenté **1 008 heures de travail**.

Commune de résidence des jeunes bénéficiaire



Financeurs



Chantiers d'Insertion

En partenariat avec différentes communes, nous proposons aux financeurs de soutenir, dans la cadre de la Politique de la Ville (Département des Yvelines, Communauté Urbaine GPSEO, Etat), des chantiers d'insertion, notamment à destination des jeunes. Il s'agit d'opérations de mobilisation permettant à des demandeurs d'emploi de bénéficier d'une expérience professionnelle et de répondre à un besoin des communes.

Ainsi, en 2021, nous avons reçu 1 800 € de la part de la Communauté Urbaine GPSEO, 2 542 € de l'Etat et 2 400 € du Département des Yvelines qui nous ont permis de financer :

- Un chantier « solidaire » au sein de la commune de **Vernouillet**, permettant à 3 jeunes de prêter main forte à plusieurs structures (associatives et ESS)
- Un chantier « développement durable » au sein de la commune de **Vernouillet**, permettant à 3 jeunes de contribuer à des actions environnementales
- Un premier chantier jeune à **Achères** au sein des services de la commune. Il s'agissait d'une première opération, financée par la Communauté Urbaine, et qui fut un succès
- Un chantier de remise en peinture des nouveaux locaux des **Restos du Cœur de Vernouillet**, réalisé par 3 jeunes dans le cadre de l'opération des Quartiers d'Été

Au total, ces opérations ont représenté **340 heures de travail**.

Financeurs



Zoom sur les clauses sociales d'insertion

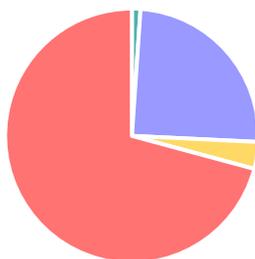
Les clauses sociales d'insertion sont un dispositif juridique permettant d'intégrer des considérations liées à la lutte contre le chômage et les exclusions dans les appels d'offres publics. Elles favorisent ainsi l'accès des Structures d'Insertion par l'Activité Economique à la commande publique et inspirent également les entreprises pour développer leurs achats responsables. Actuellement, ces clauses concernent principalement les chantiers BTP.

Dans les Yvelines, l'agence d'insertion du département ActivitY' s'assure de la réalisation de ces clauses d'insertion et accompagne les entreprises adjudicatrices sur le sujet. C'est le travail des facilitateurs des clauses d'insertion, chacun étant dévolu à une zone géographique. De plus, une facilitatrice est en charge du projet EOLE dans son intégralité.

Après plusieurs années en berne, 2021 a marqué le retour de DEFI Services + parmi les Structures d'Insertion par l'Activité Economique réalisatrices de clauses sociales. Ainsi, **25 demandeurs d'emploi** ont réalisé **3 746 heures** de travail (soit en moyenne 150 heures par demandeur d'emploi) dans le cadre de clauses, principalement dans un périmètre proche de Chanteloup les Vignes et auprès de **10 entreprises** différentes.

Notre ambition pour 2022 est de réaliser davantage de clauses sociales d'insertion qui sont autant d'expériences professionnelles significatives, notamment pour les demandeurs d'emploi qui s'orientent vers les métiers du BTP. Notre territoire étant très vaste, nous avons de multiples opportunités sur l'ensemble de la Communauté Urbaine GPSEO mais aussi dans le Pays Houdanais.

Tâches réalisées dans le cadre des clauses sociales d'insertion



■ Agent d'entretien espace vert ■ Agent de nettoyage
■ Distributeurs de prospecteur ■ Manœuvre

Lieux de réalisation des clauses sociales d'insertion



■ Andrésy ■ Chanteloup les Vignes
■ Epône ■ Les Mureaux
■ Poissy ■ Triel sur Seine

Zoom sur les principales villes partenaires

Au fil des années, DEFI Services + a tissé des liens avec différentes communes de son secteur géographique qui sont devenues de véritables partenaires. Le partenariat avec les communes du secteur est un élément essentiel de l'action de DEFI Services + et de son ancrage territorial.



Depuis septembre 2020, DEFI Services + effectue une **permanence** mensuelle dans les locaux de l'Espace emploi d'Achères. Cette permanence permet à notre Chargé d'Insertion Professionnelle de rencontrer des candidats achérois dans le cadre d'un premier entretien et d'effectuer des entretiens de suivi avec les demandeurs d'emploi qui résident dans le secteur. La proximité avec le public est un élément essentiel de notre action.

En 2021, nous avons mis en place deux actions auprès des jeunes achérois financées par la Communauté Urbaine GPSEO dans le cadre de la Politique de la Ville : deux jeunes ont ainsi bénéficié du programme **Premières Expériences** (décrit précédemment) et deux autres d'un **chantier d'insertion**. Ces programmes ont été couronné de succès et nous espérons les renouveler en 2022.

Depuis 2021, les services de la commune d'Achères, et en particulier le service scolaire et les crèches, font appel à DEFI Services + pour le **remplacement de leur personnel** absent, principalement dans les équipes de ménage et de restauration collective. En 2021, cela a représenté 836 heures de travail.



En 2021, nous avons mis en place une **permanence** mensuelle au sein de l'antenne Axel de Cdc Habitat, au cœur du quartier des Fleurs. Cette permanence nous permet d'être au plus proche des habitants de ce quartier et de travailler en réseau avec les autres acteurs effectuant des permanences, notamment l'AFPA.

Au cours de l'été, et comme chaque année, plusieurs jeunes Carriérois ont pu bénéficier du programme **Premières Expériences**, décrit précédemment.

Le CCAS de Carrières sous Poissy a fait appel à DEFI Services + dans le cadre de **remplacements de personnel** : une femme de ménage au cours de l'été et du portage de repas tout au long de l'année. Cela a représenté 204 heures de travail.

Depuis plusieurs années, la commune de Chanteloup les Vignes met en place des **chantiers d'insertion** en partenariat avec DEFI Services +. Cela a été une nouvelle fois le cas en 2021 avec 840 heures de chantiers réalisées par 5 bénéficiaires qui ont été par la suite accompagnés par notre association dans leur parcours d'insertion professionnelle.

Le programme **Premières Expériences** est proposé aux jeunes Chantelouvais depuis des années, il est devenu un incontournable pour les jeunes de la commune.

En 2021, DEFI Services + a participé au diagnostic de territoire de Chanteloup les Vignes dans le cadre de sa candidature conjointe avec la commune de Vernouillet au label **Cité de l'emploi**.



Depuis 2021, DEFI Services + est membre du PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique) des Mureaux et effectue une **permanence** mensuelle à la Chrysalide, tiers-lieu du PTCE. L'association participe à différentes manifestations organisées par le PTCE (Vivre les Mureaux Connexion, 100 chances 100 emplois...).



Vernouillet est un partenaire privilégié de DEFI Services + depuis de nombreuses années. Des **chantiers d'insertion** sont mis en place, certains financés par la mairie de Vernouillet, d'autres par des financeurs dans le cadre de la Politique de la Ville. En 2021, cela a représenté 579 heures de travail.

DEFI Services + est membre actif de la **Plateforme de l'emploi** de Vernouillet, un réseau d'acteurs de l'emploi et d'employeurs qui se réunit périodiquement pour développer l'emploi des Vernolitains. La commune organise également des manifestations autour de l'emploi, les **Jeudis de l'emploi**, auxquels DEFI Services + participe.

En 2021, comme chaque année, le programme **Premières Expériences** a été proposé aux jeunes Vernolitains.

En 2021, DEFI Services + a participé au diagnostic de territoire de Vernouillet dans le cadre de sa candidature conjointe avec la commune de Chanteloup les Vignes au label **Cité de l'emploi**.

De plus, de nombreuses communes du secteur font appel à DEFI Services pour des missions ponctuelles ou régulières :

- Ménage
- Restauration collective
- Surveillance scolaire
- Serveurs
- Déménagements
- Espaces verts
- Bricolage...

Quelques communes clientes de DEFI Services + :

- Dammartin en Serve
- Guerville
- Oinville sur Montcient
- Soindres
- Triel sur Seine
- Vert

Formations suivies

Un des objectifs de DEFI Services + est de donner accès à des formations qualifiantes pour développer les compétences et le professionnalisme des demandeurs d'emploi.

En 2021, **21** demandeurs d'emploi ont suivi **238 heures** de formation pré qualifiante ou qualifiante, soit une moyenne de **11** heures de formation par demandeur d'emploi formé.

	Nb de salariés en insertion formés	Nb d'heures formation réalisées
Formations pré-qualifiantes (dont initiation électricité ou plomberie, HACCP (hygiène alimentaire))	11	154
Formations qualifiantes (dont CACES, constructeur en voierie)	2	84
Formations SST et gestes et postures	8	28
Formation Français Langue Etrangère / Alphabétisation	32	742

La majorité des formations suivies par les demandeurs d'emploi sont proposées et animées par notre partenaire privilégié le FLES 78, organisme de formation spécialisé pour les personnes en insertion dans les Yvelines.

En 2020, nous avons également mis en place des formations de FLE (Français Langue Etrangère) et d'Alphabétisation en interne chez DEFI Services + pour pallier le manque de formations adaptées à notre public et ses besoins. 4 cours d'une durée de 1h30 chacun (2 de FLE et 2 d'alphabétisation) ont lieu dans nos locaux chaque samedi depuis juin 2020. Ces cours sont dispensés par une intervenante agréée et ont réuni **32** demandeurs d'emploi représentant **742 heures**.

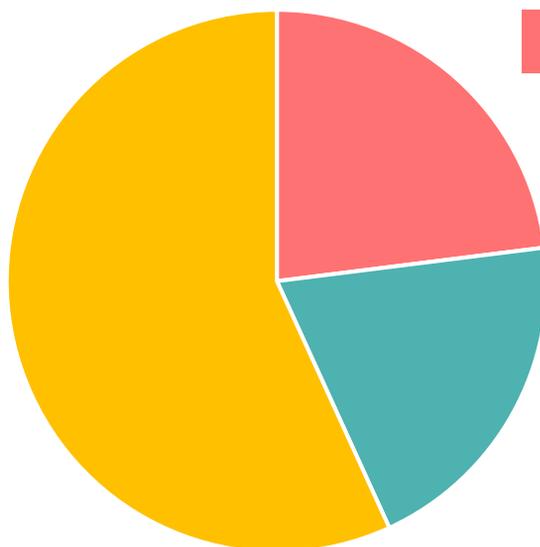
Nous mettons de plus en plus l'accent sur les formations longues certifiantes et diplômantes. Nous pensons qu'il est déterminant que les demandeurs d'emploi identifient le secteur et le métier qui les motivent vraiment afin qu'ils s'épanouissent dans leur quotidien et qu'ils sortent définitivement de la précarité. Des partenariats avec des nombreux organismes de formation ont été noués dans ce sens en 2021 : AFPA, GRET, AFEC...

L'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi

Le but de toutes nos actions est l'insertion professionnelle. Celle-ci peut prendre deux formes : soit l'entrée en formation qualifiante et diplômante, soit l'obtention d'un emploi plus pérenne dans une structure de l'insertion ou une entreprise ou organisation, privée ou publique.

En 2021, ces « **sorties dynamiques** », comme les nomme la DDETS, ont représenté **89%** des sorties de DEFI Services +, soit **139 personnes insérées** dans l'emploi ou la formation.

Répartition des sorties dynamiques 2021



■ Sorties durables ■ Sorties de transition ■ Sorties positives

Sorties de transition : 20%

En tant qu'Association Intermédiaire, DEFI Services + est un tremplin dont l'objectif est d'accompagner le maximum de personnes vers une sortie dynamique.

Pour donner un cap, la DDETS a fixé un objectif de 80% de sorties dynamiques, répartis comme suit :

- 31% d'emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois)
- 25% d'emploi de transition (CDD de moins de 6 mois)
- 44% d'autres sorties positives (transfert dans une autre structure d'Insertion par Activité Economique, entrée en formation qualifiante)

Événements marquants de 2021

La crise sanitaire

Si les conséquences de la crise sanitaire ont été moins fortes qu'en 2020, nous avons été confrontés à la fermeture des établissements scolaires en mars et avril, ce qui a eu de multiples répercussions : baisse de l'activité (essentiellement en restauration scolaire), moindre disponibilité de plusieurs demandeurs d'emploi et de l'équipe de permanents.

713 heures de chômage partiel ont été payées à 8 demandeurs d'emploi qui auraient travaillé en restauration collective en conditions normales en avril et mai 2021.

Cours de Français Langue Etrangère et Alphabétisation

Depuis juin 2020, nous proposons à nos bénéficiaires ainsi qu'à ceux des Entreprises d'Insertion chantelouvaies EBS Espérance et EBS Le Relais Val de Seine des cours de Français Langue Etrangère et Alphabétisation tous les samedis. Dispensés par une formatrice professionnelle, ils ont réuni 32 bénéficiaires en 2021, répartis en quatre groupes de niveau. Ces cours permettent aux demandeurs d'emploi d'améliorer leur niveau de français tout en continuant à travailler en semaine. En outre, chaque séance est indépendante afin de permettre des entrées-sorties permanentes et compenser les éventuelles difficultés d'assiduité.

Café Parler Français

Afin de compléter les cours de Français Langue Etrangère et Alphabétisation qui se tiennent le samedi, nous avons proposé à nos bénéficiaires des ateliers baptisés « Café Parler Français » les jeudis matins. Autour d'un café, une bénévole animait des discussions avec les personnes présentes pour les inciter à pratiquer le français. Malheureusement, les conditions sanitaires n'ont pas permis de faire de ces ateliers un franc succès, mais nous envisageons de les proposer ultérieurement sous un autre format.

Borne numérique

Grâce à une subvention de la fondation EDF, nous avons installé une borne numérique à l'accueil de l'association et accueilli un jeune chantelouvais en service civique, Tarek, pour aider les bénéficiaires à réaliser leurs démarches en ligne (inscription à Pôle Emploi, recherche d'emploi...). Cette borne permet aux demandeurs d'emploi touchés par la fracture numérique de retrouver le lien avec les administrations dans un cadre bienveillant et en étant accompagné.

Développement des permanences dans différentes communes

La proximité avec notre public est une des clés de nos actions : les demandeurs d'emploi souffrent souvent de difficultés pour se déplacer ou ne connaissent pas DEFI Services +. Nous pensons qu'il est indispensable d'aller à la rencontre du public.

Pour ce faire, nous avons mis en place des permanences mensuelles dans trois villes de notre secteur :

- Achères, à l'Espace emploi
- Carrières-sous-Poissy, à l'antenne Axel de Cdc Habitat
- Les Mureaux, à la Chrysalide, Tiers Lieu du PTCE Vivre les Mureaux

Ces permanences nous permettent de rencontrer des candidats et d'organiser des entretiens de suivi avec nos bénéficiaires habitant dans les alentours. Elles sont aussi l'occasion de rencontrer des partenaires présents dans ces locaux, notamment la Mission Locale, l'agence Autonomy, l'AFPA, etc. Le plus souvent, ces permanences sont tenues par notre Chargé d'Insertion Professionnelle.

De plus, DEFI Services + fait partie de la plateforme de l'emploi de Vernouillet et participe à plusieurs événements organisés dans le cadre des Jeudis de l'emploi, notamment des job datings. Ainsi, notre présence à Vernouillet est assurée régulièrement.

Enfin, nous participons à de nombreux événements autour de l'emploi et de l'insertion organisés par nos partenaires, ce qui nous permet d'aller à la rencontre du public. Ainsi, en 2021, nous avons participé à l'opération du Stade vers l'emploi, organisée par le Pôle Emploi de Conflans Sainte Honorine, au Match Jobs aux Mureaux organisé l'APELS (Agence Pour l'Education par Le Sport), à des forums pour l'emploi à Aubergenville, Achères, Poissy...

Lancement officiel de 

La législation dispose qu'un salarié d'une Association Intermédiaire ne peut pas travailler plus de 480 heures dans le secteur marchand. Cette disposition contraint fortement les AI, notamment dans le BTP, aussi les AI ont pour habitude de travailler en partenariat avec des Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) qui ont la possibilité de proposer des contrats dans la secteur marchand au-delà de 480 heures dans la limite de deux ans : ainsi, une fois les 480 premières heures atteintes, le contrat « bascule » dans l'ETTI partenaire qui devient l'employeur du demandeur d'emploi et le fournisseur du client.

Afin de mieux maîtriser ces bascules, d'assurer un accompagnement socio professionnel dans la continuité et de proposer des parcours plus professionnalisants, les quatre associations intermédiaires Ami Services Boucles de Seine, CBL Réagir, Chantiers Yvelines et DEFI Services + ont créé leur propre ETTI, Essy Intérim, lancée en avril 2021. En 2021, deux demandeurs d'emploi de DEFI Services + y ont poursuivi leur parcours avec succès.

Projets pour 2022

Accompagner davantage de demandeurs d'emploi sur notre territoire

Nous recevons de très nombreuses candidatures, notamment adressées par nos partenaires (Pôle Emploi, Missions Locales, assistantes sociales...) mais malheureusement nous ne sommes en capacité de n'en accueillir et accompagner que 10% environ. Nous avons donc un fort enjeu de développement pour pouvoir accompagner davantage de demandeurs d'emploi. Notre objectif est d'atteindre 62 000 heures de travail en 2022.

Pour ce faire, nous envisageons de travailler sur plusieurs axes :

- **Développement auprès de nouvelles communes** : nous continuons de nous rapprocher de différentes communes du secteur pour présenter l'action de l'association et nouer de nouveaux partenariats. Notre territoire compte 131 communes, le champ de possible est vaste !
- En particulier, nous avons commencé à développer notre présence dans la **Communauté de Communes du pays Houdanais**. Des contacts ont été pris avec les acteurs de l'emploi, le tissu associatif ainsi que certaines mairies, et nous avons intensifié notre prospection commerciale.
- Nous continuons notre travail de **prospection auprès d'entreprises** dans tous les secteurs pour diversifier nos missions et interventions. La composition de l'équipe commerciale sera revue en 2022 pour améliorer nos pratiques.
- Nous nous sommes réorganisés pour mieux répondre aux sollicitations des facilitateurs dans le cadre des **clauses sociales d'insertion**. Nous avons pour ambition de doubler le nombre d'heures de travail réalisées dans ce cadre.

Programme intensif de Français Langue Etrangère pour les publics allophones

Il est difficile d'accompagner des demandeurs d'emploi qui ne parlent pas du tout français. Afin de pouvoir les accueillir, nous mettrons en place à partir du mois d'avril un programme intensif de Français Langue Etrangère d'un mois, et ce une fois par trimestre. Huit personnes seront accueillies dans chaque session. L'association Essivam, spécialisée dans ce type d'action, organisera ce programme de 69 heures avec le contenu suivant :

- Module d'apprentissage du français dans le contexte de la recherche d'emploi, développement des compétences langagières orales et écrites
- Module développement du projet professionnel, découverte du monde du travail en France et appropriation des outils informatiques
- Module de techniques de mise en scène de soi favorisant la communication orale et l'appropriation des codes et postures en entreprise

A l'issu de ce programme, nous en engageons à proposer à ces demandeurs d'emploi des missions de travail et à les accompagner dans leur insertion professionnelle. Ils pourront continuer à suivre les cours de Français Langue Etrangère du samedi pour améliorer leur niveau.

Projets communs avec Ami Services Boucles de Seine, CBL Réagir et Chantiers Yvelines

Les quatre associations Ami Services Boucles de Seine, CBL Réagir, Chantiers Yvelines et DEFI Services + travaillent ensemble sur de nombreux projets communs au niveau départemental. Cette dynamique continuera à s'accroître en 2022. En particulier, une réunion mensuelle des directrices des quatre associations a été mise en place pour suivre les différents projets et permettre les synergies.

Capitalisation sur la plateforme commune

En 2020 a été lancée une plateforme web commune aux quatre associations Ami Services Boucles de Seine, CBL Réagir, Chantiers Yvelines et DEFI Services +, Essy.fr. L'objectif est de cibler les entreprises qui peuvent poster une demande de main d'œuvre sans se soucier de quelle association dessert sa zone géographique : la demande est adressée à la bonne association grâce au code postal.

Nous travaillons depuis au développement de la notoriété de la plateforme : référencement, SEO, community management... Ces actions continueront en 2022, avec notamment deux stagiaires de Chantiers Yvelines qui s'occuperont de la communication sur les réseaux sociaux.

Développement de l'ETI commune

L'année 2022 sera celle du développement d'Essy Intérim grâce à un travail de proximité avec les quatre associations fondatrices, notamment DEFI Services +, et au recrutement de membres supplémentaires dans l'équipe de l'ETI.

Développement de notre présence en milieu rural : antenne mobile AMOR, le « Job Truck »

Le projet de création d'antennes mobiles en zones rurales ("A.MO.R.") de l'Union Nationale des Associations Intermédiaires (UNAI) a été retenu par le Ministère du Travail pour une première expérimentation dans cinq départements, dont les Yvelines, pour dix-huit mois.

Le projet « A.MO.R » est une réponse opérationnelle des Associations Intermédiaires pour lutter contre les « zones blanches » en zones rurales et péri-urbaines. Il vise à mettre en place dans les nombreux territoires non couverts par une antenne physique existante des antennes mobiles itinérantes (camions-bureaux aménagés et connectés) représentant les associations intermédiaires qui ont compétence par leur conventionnement géographique sur ces zones.

Ce projet, porté par Chantiers Yvelines, CBL Réagir et DEFI Services + dans le sud des Yvelines, sera opérationnel au premier semestre 2022. Un-e chargé-e de projet spécifique sera recruté-e pour porter et développer le projet.

Une Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI) pour les Yvelines portée par DEFI Services +

L'UNAI porte au niveau national un projet baptisé AI-TI. Ce projet vise à développer au cours des deux prochaines années de nombreuses EITI (Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant) aux côtés des AI dans le cadre de la poursuite de l'expérimentation en cours de ce possible nouveau type de SIAE.

L'objectif de l'EITI est d'accompagner des demandeurs d'emploi désireux de monter leur entreprise. Dans le cadre du projet AI-TI, DEFI Services + sera la structure porteuse au niveau départemental et nous travaillerons avec l'Adie, association spécialisée dans l'accompagnement à la création d'entreprise.

PARTENAIRES ET SOUTIENS

L'association DEFI Services + travaille en réseau avec de nombreux acteurs : les acteurs de l'emploi (Pôle Emploi, Missions Locales), de l'insertion professionnelle (Entreprises d'Insertion, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Associations Intermédiaires, Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion), de la formation professionnelle, les collectivités territoriales (Département, Région, Communes, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ...), les structures sociales (CCAS, centres d'hébergement...), les associations, etc. Notre travail est conçu en partenariat avec tous ceux qui agissent sur le terrain pour l'insertion et l'inclusion.

Certains de nos partenaires nous attribuent des subventions de fonctionnement ou d'investissement.

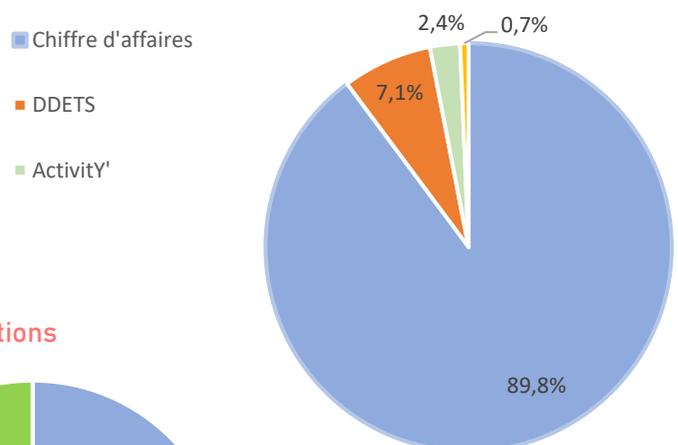
En 2021, la DDETS verse aux associations intermédiaires une aide au poste de 1 397 € par ETP (Equivalent Temps Plein) réalisé par les demandeurs d'emploi.

ActivitY' verse une subvention aux associations intermédiaires en fonction du nombre de bénéficiaires du RSA insérés dans l'emploi. Cette subvention est plafonnée à 30 000€.

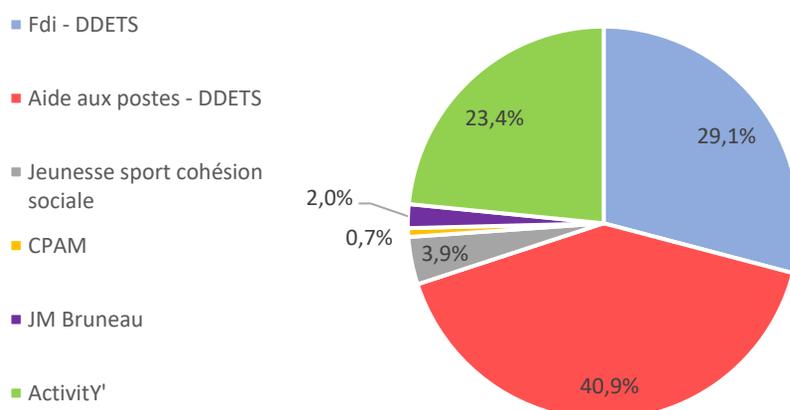
D'autres partenaires nous ont également soutenus en 2021 sur différents projets : la fondation JM Bruneau et la DRJSCS Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale (cours de Français Langue Etrangère), CPAM (dons de masques aux demandeurs d'emploi).

En 2021, les subventions d'exploitation reçues s'élevaient à **127 975€**, soit **10,2%** de notre budget global.

Répartition du chiffre d'affaires



Répartition des subventions



Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien.



DEFI Services + est membre de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, de l'UNAI et du PTCE Vivre les Mureaux.



RESULTATS FINANCIERS

Compte de résultat

		Etat exprimé en euros	
		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	1 049 285	853 515
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	144 162	118 073
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	796	829
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	28 735	91 100
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	1 222 978	1 063 518	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	6 030	5 487
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	189 067	201 213
	Impôts, taxes et versements assimilés	50 810	42 507
	Rémunération du personnel	836 498	760 196
	Charges sociales	148 173	132 874
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	14 759	35 066
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	5 610	86 151
	Total des charges d'exploitation	1 250 947	1 263 495
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(27 969)	(199 977)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	461	1 833
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	806	275
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	(345)	1 558
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(28 314)	(198 419)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES BY NATURE	Produits exceptionnels	53 062	105 421
	Charges exceptionnelles	6 926	32 845
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	46 137	72 575
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		1 276 501	1 170 772
TOTAL DES CHARGES		1 258 678	1 296 616
EXCEDENT ou DEFICIT		17 823	(125 844)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES BY NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 075	3 075		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 121	1 121		71
Autres immobilisations corporelles	121 827	105 977	15 849	28 364	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	15 794		15 794		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	10 000		10 000	10 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	8 126		8 126	8 646	
	TOTAL (I)	159 943	110 174	49 769	47 081
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				219
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	402 212	34 391	367 821	225 523	
Autres créances	69 431		69 431	95 180	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	141 233		141 233	141 233	
DISPONIBILITES	138 530		138 530	306 569	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 053		4 053	5 043
	TOTAL (II)	755 458	34 391	721 067	773 767
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	915 401	144 565	770 837	820 848
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			8 126	8 646	
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	454 093	579 937
	Résultat de l'exercice	17 823	(125 844)
	Total des fonds propres	471 916	454 093
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	28 910	
Total des autres fonds associatifs	28 910		
Total des fonds associatifs	500 826	454 093	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges		18 490	
Total des provisions		18 490	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	141 961	178 027
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 183	6 508
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 608	45 394
	Dettes fiscales et sociales	50 786	93 862
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 794	5 000	
Autres dettes	5 513		
Produits constatés d'avance	25 165	19 473	
Total des dettes	270 010	348 264	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	770 837	820 848	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	17 822,97	(125 843,69)	
(1) Dont à moins d'un an	181 841	183 650	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		13 435	
ENGAGEMENTS DONNES			

Merci de votre engagement
en faveur de l'insertion
professionnelle !

